

L'honorable M. Robertson a présenté au Sénat un bill (D) intitulé: "Loi amendant la Loi des conflits en matière de différend industriel, 1907".

Ledit bill a été lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Robertson a présenté au Sénat un bill (E) intitulé: "Loi amendant la Loi de l'enseignement technique".

Ledit bill a été lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Dennis, il est

Ordonné qu'il émane du Sénat un ordre—

1. Pour la production de toute correspondance, rapports, documents, etc., échangés entre quelque département du gouvernement et d'autres personnes au sujet de l'expropriation de la propriété, sise à Halifax, de la *Halifax Graving Dock Company, Limited*, et du transport de cette propriété à la *Halifax Shipyards, Limited*;

2. Pour la production de toute correspondance, rapports, etc., se rapportant à l'arrêt du C.P. 56, en date du 15 janvier 1918;

3. Pour la production de toute correspondance, rapports, etc., se rapportant à l'arrêt du C.P. 1291, en date du 27 mai 1918.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table:—

Rapport du ministère des Douanes et du Revenu de l'Intérieur concernant relevés des revenus avec états relatifs aux importations, exportations, des douanes et du revenu de l'intérieur pour l'exercice clos le 31 mars 1919.

(*Documents de la Session 1920, No 11*).

Rapport du ministère des Douanes, commerce maritime.

(*Documents de la Session 1920, No 11a*).

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu prononcer devant les deux Chambres du Parlement. (Voir page 12).

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Poirier, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (B) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel de manière à pourvoir à la revision des peines excessives ou insuffisantes", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

De consentement unanime,

Le Sénat s'ajourne à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.